



Communiqué de presse

Prolonger l'Aigle-Leysin pour renforcer la mobilité et développer l'offre touristique quatre saisons

Le Conseil d'Etat demande un crédit d'étude de 3,6 millions de francs pour prolonger la ligne des Transports publics du Chablais (TPC) au cœur de la station de Leysin. En finançant les études, le gouvernement donne toutes les chances à ce projet important d'obtenir les crédits fédéraux pour sa réalisation. Ces 800 mètres supplémentaires de voie ferrée, en souterrain, permettront de desservir plus de la moitié des habitations de la commune qui ne sont aujourd'hui pas à proximité d'une gare. Ce nouveau terminus permettra également de directement amener les touristes aux départs des remontées mécaniques. Ce projet permettra à l'Aigle-Leysin de voir sa fréquentation doubler à l'horizon 2030.

Cette réalisation renforcera fortement l'attractivité de l'Aigle-Leysin en lui permettant de bénéficier d'un nouveau terminus au centre de la station des Alpes vaudoises. Ainsi les différents quartiers de la commune seront tous à proximité d'une station de ce chemin de fer régional, qui deviendra aussi un petit métro alpin pour Leysin. Situé à côté du départ des remontées mécaniques, le nouveau terminus rendra également plus attractive cette ligne pour les randonneurs et les skieurs. Déjà aujourd'hui, l'Aigle-Leysin offre des temps de parcours plus courts que les trajets en voiture depuis la plaine.

Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, Nuria Gorrite souligne l'importance d'un projet qui permet de rendre plus performant l'Aigle-Leysin pour les pendulaires et les touristes. «Cette solution intelligente permet à la fois le développement du tourisme quatre saisons voulu par le Conseil d'Etat dans le cadre de sa stratégie Alpes vaudoises et le renforcement du réseau de transports publics vaudois. Les chemins de fer régionaux sont un complément indispensable aux RER vaudois et aux trains grandes lignes pour garantir la mobilité de l'ensemble des Vaudois.»

Le développement de l'Aigle-Leysin rime avec le renforcement de la ligne CFF du Simplon. Les RegioExpress en provenance de Genève s'arrêteront en décembre 2018 en gare d'Aigle, et le RER Vaud sera prolongé jusqu'à cette dernière à l'horizon 2020. Aux heures de pointe, des pendulaires et touristiques, il est prévu de doubler la cadence de l'Aigle-Leysin pour faire face à l'augmentation de la demande. Grâce à ces différentes mesures, cette ligne des TPC devrait transporter plus de 2000 voyageurs par jour, contre environ 1000 aujourd'hui.

Le prolongement du chemin de fer jusqu'au départ des remontées mécaniques permet également la mise en place durant la haute saison d'une navette ferroviaire desservant les différents quartiers de Leysin. En complément avec les trains circulant toutes les 30 minutes d'Aigle, celle-ci permettra une desserte au quart d'heure des arrêts situés la gare de Leysin-Village et le nouveau terminus.

Pour le Syndic de Leysin, Jean-Marc Udriot, «le prolongement de la ligne sur le centre de la commune changera l'image de Leysin». Tout le concept de mobilité interne sera travaillé par la Commune avec à la clef la vie un vrai Centre de village. L'artère principale de Leysin



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

subira les corrections nécessaires pour les usagers piétonniers et le développement des commerces. «Ces investissements amélioreront indiscutablement la qualité de vie et l'environnement et profiteront aux générations futures.»

Le coût du prolongement est actuellement estimé à environ 60 millions de francs. Les études doivent notamment permettre d'avoir un chiffre précis. Le financement de l'ouvrage a été soumis à la Confédération, dans le cadre Fonds d'infrastructure ferroviaire mise en place après la votation FAIF. Les chambres fédérales devraient se prononcer sur le prochain paquet d'investissements PRODES 2030 en 2018.

Pour le directeur des TPC, Claude Oreiller, «l'amélioration de la ligne ferroviaire de l'Aigle-Leysin passe également par la réalisation du passage direct au dépôt AL, en lieu et place d'un rebroussement consommateur de temps et d'espace». Les TPC collaborent étroitement avec les autorités aiglones pour aller de l'avant dans ce projet du passage direct qui libérera ensuite l'espace du dépôt de l'AL pour promouvoir d'autres activités sur ce site. Ce projet du passage direct se réalisera indépendamment du choix final du tracé ferroviaire de l'Aigle-Leysin en ville d'Aigle, pour lequel un dossier technique complet sera remis à l'Office fédéral des transports dans quelques mois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Leysin, le 7 juillet 2016

Annexes : - [présentation](#)
- [Exposé des motifs et projet de décret Aigle-Leysin](#)

**Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ;
Leysin, Jean-Marc Udriot, syndic, 079 658 21 72 ;
TPC, Claude Oreiller, directeur, 024 468 03 30**